

Sur les chemins des pierres dorées (Beaujolais)

Du 18 au 23 mai 2026

(6 jours - 5 nuits)

à partir de 610 euros



La section ATC d'Amiens vous propose un court séjour de randonnées à partir de Saint-Germain-au-Mont d'Or.

Au cœur du Beaujolais, dans le département du Rhône, au milieu des collines et des vignes, il existe d'adorables villages comme il n'en existe nulle part ailleurs. C'est le Pays des Pierres Dorées. Ce nom provient des pierres calcaires, à la belle couleur dorée, alors utilisées pour la construction des bâtiments. Maisons, églises et châteaux illuminent le paysage et lorsque le soleil brille, celui-ci sublime d'autant plus leurs façades.

Randonnées :

Le programme comprend 4 journées de randonnée (environ 6 heures/jour).

L'allure sera celle de nos randonnées habituelles : conviviale, tranquille, sans esprit de compétition et toujours avec l'idée de partir, de revenir ensemble et de passer une bonne journée au grand air.

Vous séjournerez au VTF*** de Saint-Germain-au Mont d'Or, situé à 20 km au Nord de Lyon, entre les premiers contreforts du Beaujolais, et accessible par le train.

Cet hôtel de charme est situé au cœur du village « typique » dans un cadre somptueux, avec un parc de 2,5 ha et des arbres centenaires.

Cet établissement dispose d'une piscine extérieure.

Hébergement :

En pension complète du dîner du lu 18 au petit déjeuner du sa 23 mai.

Acheminement : (Horaires indicatifs à confirmer).

Lundi 18 mai 2026 : Amiens 10h08 Paris 11h32/12h49 Lyon 14h55/15h16 Sr Germain 15h28

Samedi 23 mai 2026 : St Germain 10h30 Lyon 10h44/11h03 Paris 13h01/14h29 Amiens 15h35

Fin des service ATC après le petit déjeuner.

Prix et conditions: à partir de 610 euros par personne sur la base de 10 personnes minimum.

Ce prix est calculé à la date du 1^{er} juillet 2025. Conformément aux articles L211-12, R211-8 et R211-9 du Code du Tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances, taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ pour des séjours de plus de 6 jours ou au plus tard 7 jours avant le départ pour des séjours de 2 à 6 jours. Ces prix sont calculés sur un nombre minimum de participants. Si celui-ci n'est pas atteint, ATC Routes du Monde proposera au voyageur un avenant au contrat précisant le nouveau prix par personne.

Le prix comprend :

- L'hébergement en chambre double (lits faits à l'arrivée et linge de toilette fourni).
- La pension complète (boissons comprises) du dîner du 18 au petit déjeuner du 23 mai 2026..
- Le panier repas pour le retour.
- Les taxes locales de séjour.
- Les pourboires.
- L'assurance assistance/ rapatriement.
- L'assistance et l'accompagnement par l'ATC.

Le prix ne comprend pas :

- Le transport SNCF.
- Les transferts locaux éventuels par train.
- Les dépenses, les extras au programme et boissons à caractère personnel.
- Le supplément chambre individuelle 121€ - **Attention seulement 5 chambres individuelles.**
- **L'Assurance Kit Cover qui couvre les ANNULATION / INTERRUPTION DE SEJOUR / BAGAGES avec garanties Covid : 3%/personne du prix total du voyage (minimum 10€/personne), à souscrire lors de l'inscription au voyage.**
- L'adhésion 2026 (familiale) - Cheminots 35 € - Non cheminots 40 € (+ 5€ de frais de dossier pour les associés).

INFORMATIONS PRATIQUES

Assurances: ATC Routes du Monde recommande de souscrire l'assurance optionnelle avec garanties Covid couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les bagages, au moment de l'inscription. Le partenaire d'ATC Routes du Monde est AREAS Dommages. Les conditions d'assurance sont remises au voyageur sur sa demande.

Hébergement: Les participants souhaitant s'inscrire en chambre double à partager devront acquitter le supplément chambre individuelle dans le cas où ne se présenterait aucune autre personne pour partager la même chambre (se reporter à nos conditions particulières de ventes rubrique "Prix forfaitaire-chambre à partager").

Nombre de participants: Vous serez rattaché(e) à un groupe de 35 voyageurs approximativement sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage, soit 30 personnes.

Personnes à mobilité réduite: Ce séjour étant spécifiquement de la rando n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

Règlement:

Acompte à l'inscription : 200 euros par personne. Possibilité de paiement en 3 fois par chèque ou carte bancaire.

Le solde pour le 18 avril 2026, sans rappel de notre part.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES

Nos conditions particulières sont annexées au programme, accompagnées également du formulaire d'information standard sur les droits du voyageur à forfait

Divers: Les confirmations d'inscription, à retourner signées à la section d'Amiens pour acceptation, devront inclure les coordonnées des personnes à aviser en cas de problèmes.

Des informations pratiques ainsi que le programme détaillé vous seront communiqués au maxi, 15 jours avant le départ.

Voyage par le train

Non cheminots : renseignez-vous sur les meilleures offres tarifaires.

Où et comment vous inscrire :

- Au local ATC 40 rue Paul Tellier à Amiens, le jeudi de 14 à 16h30
 - Par courrier à : ATC 40 rue Paul Tellier - 80000 AMIENS
 - Par téléphone au 07 43 25 97 24 ou 06 84 41 30 27
- En venant nous voir dans nos bureaux de vente ou dans nos différents bureaux d'accueil (voir adresse dernière page de la brochure)



Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique